

L'engagement environnemental



Agenda 21

Les communes appartenant à l'agglo-Muretain sont toutes engagées dans le développement durable.

L'agglo-Muretain en fait, en effet, une de ses priorités et est donc engagée dans l'Agenda 21.

L'agenda 21, qu'est-ce que c'est ?

L'agenda 21 a été lancé au sommet de la Terre, à Rio de Janeiro, en 1992. 178 chefs d'Etat se sont alors engagés dans un plan d'action pour le XXIème siècle, comme l'indique son nom. Ce plan d'action de 40 chapitres émet des recommandations dans des domaines tels que :

- * La pauvreté
- * La gestion des mers, des forêts et des montagnes
- * La gestion des déchets
- * La santé
- * La désertification
- * Le logement
- * La pollution
- * La gestion de l'agriculture
- * La gestion des ressources en eau et de l'assainissement

Pour découvrir comment l'agglo-Muretain applique cet agenda 21 au territoire, cliquez [ici](#)